DATE DE CONVOCATION	PROCES-VERBAL SEANCE DU 15 FEVRIER 2024
09/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Stéphane DUCROTOY, Maire. Mme CERNEY Patricia est nommée secrétaire de séance
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 dont pouvoirs : 2 Votants : 13	Etaient présents : Stéphane DUCROTOY, Patricia CERNEY, François ZARADNY, Aurore ALEXANDRE, Edouard DOMINIAK, Gérard LEFEBVRE, Claude GROSSEL, SEGUIN Brigitte, Bertrand WIEL, Eric PRUVOT, PETIT-ROUVILLAIN Stéphanie. Formant majorité des membres en exercice.
	Etaient absents : Jacques PAUCHET (pouvoir à E. PRUVOT), Nathalie JOSSE, Sébastien VAUTHEROT, Mathilde DUCROTOY, Hélène GIRARD (pouvoir à S. DUCROTOY), Loïc DUBOIS.

Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2024-004 : Mise en place de la tarification sociale modulée pour la restauration scolaire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121 29,

Vu l'article R. 531-52 du code de l'éducation,

Vu le soutien financier apporté par l'État dans le cadre de la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires et du dispositif « Cantine à 1 euro »,

Considérant que les tarifs de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et élémentaires sont fixés par la commune,

Considérant la nécessité de réduire les inégalités sociales, de garantir l'accès à l'alimentation à tous les enfants et de lutter contre la précarité alimentaire,

Considérant que les conditions suivantes sont remplies :

- la commune est éligible à la dotation de solidarité rurale « péréquation » et a conservé la compétence restauration scolaire ;

- une tarification sociale comportant au moins 3 tranches est mise en place ;

- le tarif inférieur ou égal à 1€ est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€, ou équivalence en termes de revenus selon le nombre d'enfants,

Il est proposé d'appliquer la tarification sociale de la façon suivante :

QF	TARIFS	
	Pour 1 et 2 enfants	A partir de 3 enfants
QF<700	0,80 €	0,70 €
QF≤1000	1€	0,90 €
QF>1000	3,35 €	3 €

Les familles devront justifier de leur quotient familial CAF ou équivalent en termes de revenus selon le nombre d'enfants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer la tarification sociale selon les trois tranches présentées dans le tableau ci-dessus, du 1er avril 2024 au 31 mars 2027,

- Autorise Monsieur le maire à signer la convention pluriannuelle avec l'État et tout autre document relatif à l'exécution de la présente décision.

DELIBERATION N° 2024-005 : Demande de subvention au Conseil départemental pour la réhabilitation et l'extension de la cantine scolaire

Monsieur le Maire expose que les travaux de réhabilitation et d'extension de la cantine scolaire pourraient bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental de la Somme et qu'il convient de déposer une demande.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
HONORAIRES	**95 063,98**	**DETR**	**129 024,00**
MAITRISE D'ŒUVRE	47 879,98	**CONSEIL DEPARTEMENTAL**	**286 751,52**
AMO	22 135,00	**COMMUNE**	**301 103,28**
OPC	9 044,00		
DIAGNOSTIC	1 935,00		
CONTRÔLE TECHNIQUE	4 225,00		
CSPS	4 125,00		
ETUDES GEOTECHNIQUES	5 720,00		
FRAIS DE CONSULTATION	**650,00**		
ASSURANCE DO	**8 492,12**		
TRAVAUX	**612 672,70**		
TOTAL	**716 878,80**	**TOTAL**	**716 878,80**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement tel que présenté,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de la Somme,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

DELIBERATION N° 2024-006 : Eclairage public – Chemin St Firmin – FDE80

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose d'un poteau bois éclairage public, 256 chemin St Firmin.

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 2 807 € TTC, dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la FDE80 selon le plan de financement suivant :

- Montant pris en charge par la FDE80 (20% du coût hors taxes des travaux, la TVA et la Maîtrise d'œuvre) ..... 1 039,00 €

- Contribution de la commune..... 1 768,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'adopter le projet présenté,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec la FDE80,

- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 1 768 €.

DELIBERATION N° 2024-007 : Création d'un parking rue Alfred Thuillier

Monsieur le Maire expose le projet de création de places de stationnement rue Alfred Thuillier. Il présente le plan de financement.

DEPENSES (€ HT)		RECETTES (€ HT)	
Travaux	31 947,95	Subvention Amendes de police	9 584,38
		Part commune	22 363,57
TOTAL	31 947,95	TOTAL	31 947,95

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de parking tel que présenté,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre des amendes de police,

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Divers

- Vol de câbles de téléphone : Depuis le 30 janvier, plus de téléphone pour un bon nombre de foyers et les services municipaux : pour la mairie, passage sur IP en cours – 20 février permanence des opérateurs pour passage à la fibre des particuliers.

- Terrain Wallois : Demande de conseil au CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour aménager le terrain.

Pistes évoquées : parking, bornes de rechargement électrique, lieu de promenade, repos, pour rejoindre le tour de ville, liaison avec le Centre d'Interprétation, jardins potagers, parcours olfactif, marché couvert, éco-pâturage : Rendu dans 3 mois – Demande de subvention à faire en 2024 pour réalisation en 2025

- Ages et Vie : Projet en cours avec Evia, plan d'implantation validé, rencontre avec le préfet prévu pour aborder les points de blocage liés à la suspension du PLUI.

- Médiathèque : possibilité d'acquérir le terrain derrière la médiathèque, constructible, 8 m x 40 m : accord du conseil pour avancer sur ce point et abandonner le projet de construction

- Centre de secours de Vignacourt : Rappel que les travaux doivent commencer pour Juillet 2024 – Locaux de remplacement à prévoir

- Point Réveillon : dépenses – recettes à l'équilibre sachant que le reste des boissons a été servi aux vœux – Prévoir de faire les réservations et annonce rapidement si reconduction fin 2024, possibilité de prendre un orchestre – Revoir la buvette ? – Faire annonce dans les prochains Echos.

- Panneaux de sécurité au carrefour café Tutois à poser

- Trinoval : les composteurs seront livrés bientôt, pb containers stade de foot : dalle béton à faire

- Déchets cantine : un méthaniseur va conventionner avec Trinoval pour récupérer les déchets de la cantine.

- Murs église refaits par l'équipe bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

La Secrétaire de séance,

P. CERNEY

Le Maire,

S. DUCROTOY

MAIRIE DE VIGNACOURT Somme